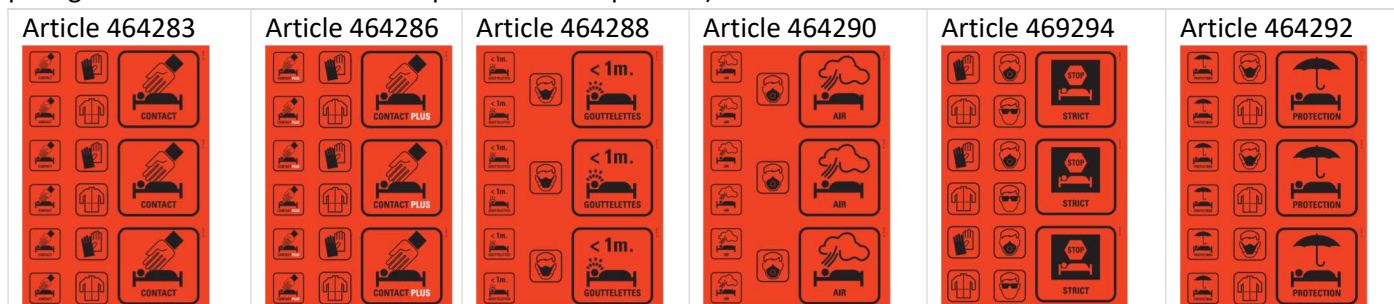




## Signalisation des Mesures spécifiques VigiGerme®

Dès le mois de février 2018 et après l'écoulement des stocks existants, les étiquettes autocollantes pour la signalisation des Mesures spécifiques VigiGerme® changent de format ; les pictogrammes signalant les Mesures spécifiques restent inchangés

Pour chaque Mesure spécifique : 1 planche A4 de 3 étiquettes pour la porte (selon l'espace disponible, 6 pictogrammes autocollants sont disponibles sur la planche)



Pour chaque Mesure spécifique : 1 planche A4 de 28 pictogrammes autocollants 3.5 cm x 3.5 cm (pour la signalisation du lit, du fauteuil, sur un tableau, un équipement dédié, etc.)



Bandeau support pour apposer les pictogrammes autocollants, et à accrocher aux lits, fauteuils, chaises roulantes, poussettes, etc.

Article 134133

Le message adressé aux visiteurs est désormais distinct des étiquettes informant le collaborateur : 1 planche A4 de 3 étiquettes à apposer sur la porte uniquement lorsqu'une information sur la manière d'utiliser les moyens de protection de personnes doit être délivrée par un professionnel soignant de l'unité (par exemple pour l'usage du masque et de la sur-blouse en cas de Mesure spécifique PROTECTION)

Article 439808

Avant d'entrer  
merci de vous adresser  
aux soignants de l'unité

Avant d'entrer  
merci de vous adresser  
aux soignants de l'unité

Avant d'entrer  
merci de vous adresser  
aux soignants de l'unité